



Adveniat regnum tuum
 Dimanche 4 mai. — R. JEANNE D'ARC
 Lundi 5. — SAINT PIER V

La journée
 Samedi 3 mai 1913

Partout, en France, on prépare de splendides fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc. La journée s'annonce superbe. A Paris, le pavés commença à bouillir, avec un entrain déjà très supérieur à celui des années précédentes.

A propos de la récente Déclaration du cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, laissant à ses diocésains un grave devoir de conscience de ne pas lire le « Bulletin de la Semaine », le cardinal-secrétaire d'Etat du Saint-Siège écrit à Son Eminence qu'il ne peut qu'approuver cette mesure sage et opportune.

Le Conseil supérieur de la guerre s'est réuni, cet après-midi, à 3 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré, pour continuer l'examen de la défense des côtes.

M. le cardinal légat a quitté Paris ce soir à 7 h. 40. Ses dernières paroles ont été pour recommander Paris de son cœur.

Un mouvement administratif est déterminé par la nomination de deux préfets de 1^{re} classe, M. Boncourt, préfet de l'Isère, admis à la retraite, et M. Calmé, préfet de l'Hérault, nommé directeur des journaux officiels.

Le règlement d'Administration publique pour l'application de la loi du 23 décembre 1912, sur les habitations à bon marché, paraîtra demain à l'« Officiel ».

La sentence arbitrale dans le litige franco-italien, concernant la saisie du « Gerthage », du « Manouba », etc., sera rendue le mardi 6 mai, à 10 h. 1/2 du matin.

Peu de changements dans la situation balkanique. En apparence, l'Autriche reste toujours intraitable, mais on doute qu'elle agisse, par peur de l'Italie. En apparence, on refuse toujours des compensations au Monténégro, mais on nous-mêmes on lui promet quelques os de territoire à ronger.

De qui n'est pas de l'apparence mais de la réalité, c'est que l'attitude autrichienne laisse tout le monde en Europe, y compris l'Allemagne.

La Grèce demande à renouveler le contrat de la mission militaire française.

Un attentat anarchiste a été dirigé, heureusement sans résultat, contre le nonce à Madrid.

Un grand complot de suffragettes a été découvert à Londres.

Le départ de S. Em. le cardinal légat
 S. Em. le cardinal Vannutelli a pris, cet après-midi, à 14 h. 10, le train pour Gênes où il fera un court séjour avant de rentrer à Rome. Accompagné de son secrétaire particulier, des RR. PP. Vilette et Fontaine, il a été reçu à la gare de Lyon et conduit jusqu'au wagon spécial qui lui était réservé, par M. Calot et les représentants de la Société de Saint-Vincent de Paul; par le colonel Keller, président du Comité catholique de défense religieuse; par le comte de Laurent, délégué de l'œuvre des Cercles; par M. Pierre Gerlier, président général de l'A. C. J. E., et par un certain nombre de personnalités, parmi lesquelles M. Le Breton, sénateur de la Mayenne, M. Camille Bellaigue, etc. S. Em. le cardinal archevêque de Paris qui, dans la matinée, avait été pris congé du cardinal légat, avait chargé M. le chanoine Clément, son secrétaire particulier, de le saluer en son nom à la gare. Le cardinal Vannutelli, en attendant le départ du train, a répété à plusieurs personnes, avec lesquelles il s'est entretenu, la satisfaction émue qu'il remportait de son séjour en France et de l'accueil qui lui a été fait partout où il a été reçu pendant le temps de son séjour. L'heure exacte du départ n'ayant pas été publiée, l'assistance était peu nombreuse. Elle respectueusement chacun se découvrit quand le train s'éloigna.

Flottez drapeaux!

A l'heure où paraîtront ces lignes, toute la France sera revêtue de la robe blanche et bleue de Jeanne d'Arc. Pas une fenêtre catholique et française ne boudera l.

Ce sera comme dans la chanson :
 Tous les preux sont du voyage !
 Et ce soir, illuminations, feux de bengale, feux d'artifice, feux de joie, tout ce qui chante et tout ce qui brille prolongera la fête jusque dans la nuit. Toute cette semaine, les drapeaux se sont agités impatiemment de se dérouler, comme les feuilles des arbres travaillés par la séve et le soleil... comme des oiseaux qui ont la nostalgie de sentir passer la grande carresse du vent dans leurs ailes enfin étendues.

A Paris, on croissait partout des passants, les bras pleins de paquets évidents, des voitures surchargées d'orfèvreries. Les magasins sont à sec... les employés sur les dents... les artificiers à bout de poudre !
 Pourtant, les stocks accumulés étaient considérables; tous les drapeaux de l'an dernier existent encore; mais un souffle irrésistible a passé sur la France, entraînant les derniers hésitants.

Donc, d'avance, cette fête est une victoire.
 Je suis obligé d'ajouter : victoire, malgré les autorités officielles.
 Le gouvernement, favorable en principe, mais influencé par ses maîtres occultes, a essayé de retenir l'élan qu'il ne pouvait plus arrêter.
 Le ministre de l'Intérieur a dit aux députés et aux sénateurs :
 — Nous sommes de cœur avec vous, mais ne manifestez pas l. la situation internationale est si tendue... Et puis, si vous réussissiez trop, vous pourriez effrayer et compromettre la fête future !
 Et, d'une façon habile, il a multiplié les veto, mais sans laisser les bonnes volontés.

Ainsi, nous avons organisé une superbe retraite aux flambeaux dans le VIII^e et le XVI^e arrondissement. Nous devions avoir la fanfare de Saint-Nicolas, 500 jeunes gens avec des torches, des haltes-concerts splendidement pavés... toute la bonne population de ces deux quartiers se réjouissait d'avance. Or, la retraite aux flambeaux a été interdite avant-hier, parce que, dans certains faubourgs, elle aurait pu susciter des initiatives semblables, lesquelles, peut-être, auraient pu, à leur tour, amener de la part de quelques apaches, des contre-manifestations !... Bouillie dont les chats ne voudraient pas !

Prétexes enfantins !
 Est-ce que l'Allemagne s'offense des hommages rendus à Jeanne ?
 Est-ce qu'un « gouvernement » doit mettre sur le même pied l'immense masse des citoyens honorés célébrant avec une calme dignité son héroïne nationale, et une poignée d'improbables malandrins ?
 Et cette autre raison, si inattendue : Nous compromettons la fête future !
 Comme si, pour l'avenir, cette fête, notre seul et unique moyen n'était pas d'exalter l'opinion publique, la grande souveraine moderne.

C'est à cette opinion qu'il faut de plus en plus en appeler.
 La fête de Jeanne nous en fournit une occasion unique.
 Par elle, nous agissons sur le pays entier, nous remuons des masses et nous leur donnons un idéal !
 Par elle, nous ouvrons enfin nos fenêtres, nous rentrons dans la circulation générale, nous affichons la candidature de nos espoirs !
 Par elle, nous supportons d'être regardés en plein jour, nous reprenons possession de la rue et de la vie publique.

Par elle, nous écartons l'infâme formule : Le catholique... à la sacristie !
 Et, avec Jeanne d'Arc, il semble que tout va si vite !
 Songez, c'est en mai 1911 que parut dans la Croix le premier article lançant le pavés.
 C'est donc en trois ans que les catholiques ont fait fleurir l'immense moisson de drapeaux, d'orfèvreries et de lumières qui égayent aujourd'hui la France entière.

En trois ans, nous avons conquis le pays, le Conseil municipal de Paris; obtenu un vote favorable de la Commission parlementaire, et maintenant la fête de Jeanne est, d'ores et déjà, la fête vraiment nationale.
 Ah ! chrétiens, si vous saviez toujours vouloir !

Mais que les patriotes et les catholiques veillent bien sur leur première victoire.
 On ne conserve que ce qu'on défend; et l'exemple d'Orléans prouve jusqu'à l'évidence que les Loges rêvent de recommencer le coup de Cauchon, de Voltaire, et de faire, une fois encore, Jeanne leur prisonnière.
 Nous supplions donc nos amis de s'unir... d'établir la plate-forme bien large pour que toutes les bonnes volontés françaises puissent y accéder... de ne pas lancer d'anathèmes...
 Pendant que la fête battra son plein... pendant que le peuple en liesse circulera pour voir les drapeaux et les illuminations, que les hommes d'œuvres observent... qu'ils cherchent le moyen de faire plus et mieux, et que, l'an prochain, le peuple, travaillé jusque dans ses profondeurs par les conférences, le livre, le journal, l'exemple, soit plus impératif et dicte à haute voix à ses représentants sa volonté définitive.

Jeanne... petite Jeanne ! dont le cœur se serait devant le pitié du pays de France, ne souffrez-vous pas, lâcheté, de voir cette nation superbe, que vous avez sauvée, aux mains de quelques francs-maçons haineux qui étouffent son cœur et laissent son cerveau !
 Vous nous faites entrevoir la délivrance, mais ce n'est pas pour nous plonger dans le deuil de nouvelles libertés perdues.
 Nous sentons vos mains sur nous... votre bannière caresse les murs de tous nos foyers... les jeunes vous implorent... votre voix nous appelle !
 Montrez-nous bien ce qu'il faut faire... les barrières à briser... les sacrifices auxquels il faut consentir...
 Et que bientôt la France redevenue la Patrie de votre rêve... celle qu'en votre âme ardente vous voyez jadis au travers des flammes de votre bûcher...
 Une fois encore, Jeanne d'Arc, sauvez-nous !

Jeanne... petite Jeanne ! dont le cœur se serait devant le pitié du pays de France, ne souffrez-vous pas, lâcheté, de voir cette nation superbe, que vous avez sauvée, aux mains de quelques francs-maçons haineux qui étouffent son cœur et laissent son cerveau !

Vous nous faites entrevoir la délivrance, mais ce n'est pas pour nous plonger dans le deuil de nouvelles libertés perdues.
 Nous sentons vos mains sur nous... votre bannière caresse les murs de tous nos foyers... les jeunes vous implorent... votre voix nous appelle !
 Montrez-nous bien ce qu'il faut faire... les barrières à briser... les sacrifices auxquels il faut consentir...
 Et que bientôt la France redevenue la Patrie de votre rêve... celle qu'en votre âme ardente vous voyez jadis au travers des flammes de votre bûcher...
 Une fois encore, Jeanne d'Arc, sauvez-nous !

Jeanne et la France

Chant d'apothéose dédié à tous les enfants de toutes les écoles de France
 I
 Qui donc a dit qu'elle était morte
 La vierge si tendre et si forte
 Qui bouda dehors l'ennemi ?
 La voici venir, triomphante,
 Plus radieuse et plus vivante
 Qu'à son matin de Domrémy !

II
 Au milieu de ses gens de guerre
 Elle écoute ainsi que naguère
 Des voix que nous n'entendons pas ;
 Bannières au poing, le casque en tête,
 Vous la devinons toujours prête
 A nous guider aux fiers combats !

III
 La glorieuse et sainte Jeanne
 Est toujours l'humble paysanne,
 La pastourelle d'autrefois...
 Et c'est pourquoi, rentrant son glaive,
 Sa main béniante se lève
 Sur les sillons des champs gaulois !

IV
 Pensant aux fauchards de son père,
 A la houe écartant la terre,
 Elle bénit les forgerons :
 Songez aux pampres de Lorraine
 Couvrant les coteaux et la plaine,
 Elle sourit aux vigneron !

V
 Au jour adolescent qui tremble
 Elle dit : « Viens, mon frère, ensemble
 Nous préparons l'avenir. »
 Elle dit au vieillard qui doute :
 « Courage : il faut tracer la route
 Aux jeunes gens qui vont venir ! »

VI
 Jedis la France à l'agonie
 Dans Jeanne incarnera son génie
 Pour mieux se battre et vaincre mieux...
 Et c'est par Jeanne que la France
 Nous prépare avec confiance
 Des lendemains plus glorieux !

CHŒUR
 Tous unis, dans un chœur immense,
 Durant cette Trêve d'Amour
 Vers les cieux lançons tour à tour
 Ces cris de joie et d'espérance :
 « Noël à Jeanne ! Gloire à la France ! »
 Théodore Botrel.

La musique de cette marche populaire sera éditée à la Lyre bretonne, 83, faubourg Saint-Denis, Paris.

GAZETTE

Le centenaire de Louis Veuillot

Après le centenaire d'Ozanan, c'est le centenaire de Louis Veuillot, que la France catholique s'apprete à célébrer cette année. M. Victor Tauzin, en présentant hier au cardinal Vannutelli le Conseil de la Corporation des publicistes chrétiens, exprime un vœu. Il sollicitait du légat qu'il obtint du Saint-Père les mêmes encouragements pour le centenaire de Louis Veuillot que pour le centenaire d'Ozanan.
 — Oui, lui a répondu avec force le cardinal Vannutelli. Oui, ce sera un événement !
 La mémoire de Louis Veuillot, grand d'âme en année. Le R. P. Juvénat rappela, jeudi soir, aux publicistes chrétiens, comment les grands écrivains catholiques du XIX^e siècle s'efforcèrent, par des méthodes différentes, de grandir la France chrétienne. Ils s'efforcèrent, mais qui réussirent-ils de ces petites misères qu'a empruntées le vent puissant de la grande charité ?
 La Corporation des publicistes chrétiens se prépare à faire les démarches nécessaires pour qu'une plaque commémorative soit apposée sur la maison où est né Louis Veuillot, rue de Varenne.

Patentes pour journalistes

Au temps où Louis Veuillot publiait son chapitre célèbre sur les « Journaux », journalistes », il parlait sans tendresse de la presse de son temps, mais il ne connaissait pas encore de journalistes comme ceux que voit créer en Amérique le jeune gouverneur général de l'Indiana, M. O'Hara. M. O'Hara, en effet, a élaboré un projet de loi qui tend à établir une patente pour les journalistes; et il exige un apprentissage de quatre ans au bout desquels l'aspirant journaliste devra comparaître devant une Commission d'examen qui consultera son instruction, son éducation et sa moralité justifiant l'accroissement de la patente.
 Une amende de un à cinq dollars sera imposée aux rédacteurs, correspondants, critiques qui collaboreront à un journal sans avoir obtenu la patente, et la même pénalité sera appliquée aux éditeurs de journaux qui emploieront des journalistes non patentés.

Un confesseur de la foi

Le Frère Stanislas Beunat, des Sacrés-Cœurs de Piopis, vient de mourir à Courtrai, à l'âge de 85 ans.
 On rappelle de lui un trait de foi héroïque, qui se remonta à l'époque de la Commune où il était retenu avec les autres Frères par les insurgés installés dans la maison-mère à Paris.
 Il fut forcé de servir à table l'un de ces bandits les plus fameux, nommé Clavier; tout à coup, celui-ci se retourna vers l'humble Frère et lui mettant la revolver sur la poitrine :
 — Jure, lui dit-il, qu'il n'y a pas de Dieu.
 — Je jure, répondit Frère Stanislas, qu'il y a un Dieu, que je l'aime et que je l'adore. Clavier, subjugué par ce mâle courage, déposa son arme et bailla d'un air embarrassé : « Il se ferait voir plutôt que de renoncer à ses superstitions ! »
 Ces communs, impies fanatiques, avaient sacrilegiquement répandus les saintes Espèces sur l'autel et le plancher de la chapelle. Ce fut le Frère Stanislas Beunat qui recueillit ces Hosties avec lesquelles le curé de Saint-Eloi communia le lendemain les Frères chassés de Piopis.

Encouragement au bain

Le directeur d'une importante usine de Pittsburg (Etat-Unis), avait constaté que ses ouvriers étaient généralement très sains, et que les assurances contre les maladies lui coûtaient fort cher.
 Il eut une inspiration dont le résultat fut un succès. Il décida qu'on payerait la somme de 75 centimes à ses ouvriers chaque fois qu'ils prendraient un bain et qu'on leur fournirait en plus une serviette et le savon.
 Plus des trois quarts des ouvriers ont avec empressement accepté cette offre rafraîchissante, et c'est dans un magnifique établissement hydrothérapique construit dans l'usine que les ouvriers se lavent à de mirifiques ablutions. En sortant du bain, on leur remet un bon de 75 centimes qu'ils touchent à la fin du mois.
 On estime que ce système coûtera près de deux cent mille francs par an, mais les médecins assurent que c'est l'assurance la plus économique contre les maladies.

Une bouche de chaleur

Il faut lire, parfois, les listes des brevets d'invention. On en découvre de fort curieux.
 Un inventeur, partant de ce principe que la température intérieure du corps humain est de trente degrés, a voulu mettre à profit nos facilités calorifiques; il a inventé une sorte d'appareil composé d'une enveloppe en caoutchouc et d'un tube reliant l'enveloppe à la bouche humaine. Tenez-vous à vous réchauffer les pieds, vous n'avez qu'à souffler dans l'enveloppe caoutchoutée et à souffler dans le tube : l'air réchauffé se répandant dans l'enveloppe y maintient une température de trente degrés...
 On va chercher bien loin des bouches de chaleur tandis que la nature nous en a donné une, et que l'inventeur nous enseigne le moyen de nous en servir, mais il ne nous dit pas s'il faut souffler très fort et très longtemps.

Toujours l'invasion allemande

Notre France, dont certains journaux allemands écrivaient, lors de l'incident de Nancy, que les Allemands devraient désormais éviter comme on évite un ruisseau dans la rue », ne cesse pas néanmoins d'être de plus en plus envahie par eux. Le Bien du Peuple de Dijon nous en cite un nouvel exemple, qui mérite d'être médité.
 La Prusse, dit notre confrère, a besoin d'une grande quantité d'aluminium pour la construction des fameux dirigeables, destinés à venir jeter la panique en cas de guerre, dans nos villes fortes et jusqu'à Paris.



Le départ de l'armée pour la délivrance d'Orléans

(Tableau de M. Maurice Boutet de Monvel au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts 1913)

Le Saint-Siège et le « Bulletin de la Semaine »

Le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, à l'occasion de sa déclaration du 11 avril dernier, par laquelle Son Eminence a attiré l'attention de ses diocésains, clercs et laïques, sur le grave devoir de conscience qu'il impose à tous de ne pas s'abonner, de ne pas rester abonné au Bulletin de la Semaine, et même de ne pas le lire, en dehors du cas de stricte nécessité, prévu par la théologie morale... a reçu du Saint-Siège l'approbation suivante :

SECRETARIA DI STATO
 DI SUA SANTITÀ
 N° 62.790
 Dal Vaticano, 27 avril 1913.
 Eminence, Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en adressant à Votre Eminence de sa lettre du 12 avril, ainsi que du double exemplaire du numéro de l'Aquitaine relatif à la déclaration que vous avez cru devoir faire contre le Bulletin de la Semaine.
 Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de cette déclaration, et je ne puis qu'approuver la mesure sage et opportune que Votre Eminence vient de prendre à cet égard pour le bien du clergé et des fidèles confiés à sa sollicitude.
 Le Saint-Père vous félicite de votre zèle pastoral à signaler à vos chers diocésains les dangers pour leur foi, pour l'intégrité de la sainte doctrine, à les préserver de tout ce qui pourrait porter atteinte, et affaiblir en eux l'amour et l'attachement au Vicar de Jésus-Christ, l'obéissance au Siège apostolique et à ses déclarations.
 En communiquant à Votre Eminence la

bénédictio apostolique que Sa Sainteté vous accorde de tout son cœur, je suis heureux de vous renouveler l'hommage de la vénération profonde avec laquelle j'aime à me rédire de Votre Eminence le très humble et très dévoué serviteur.
 R. CARD. MERRY DEL VAL.

L'attentat d'Hanoï

Les obsèques des victimes
 Les obsèques du commandant Mongrand et du commandant Chapuis, victimes de l'attentat révolutionnaire d'Hanoï (Indo-Chine), ont été célébrées le 29 avril, en cette ville, en présence des corps constitués civils et militaires, et d'une affluente imposante de la population française. Le gouverneur général a adressé, au nom de la population, les suprêmes adieux à ces officiers supérieurs, tombés au champ d'honneur.
 Le commandant Mongrand, chef de bataillon d'infanterie coloniale, était un lettré usité de la Croix. Il était le fils du docteur Mongrand, médecin principal de la marine, en retraite, à Saïgon, qui est décédé en 1908. On les recommande tous les deux aux prières de nos lecteurs.

ORPHELINS DE LA MER

La vente annuelle de charité au profit de l'œuvre de l'Adoption des Orphelins de la Mer, fondée par les sœurs Giequel des Touches et Serre, se fera les mercredi 7 et jeudi 8 mai, de 2 heures à 6 heures, 50 bis, rue Pierre-Charron.
 Nos lecteurs connaissent le but éminemment religieux et patriotique de cette œuvre : former de bons marins en même temps que d'excellents chrétiens. Ils voudront bien lui venir en aide et envoyer, s'ils le peuvent, à M. le secrétaire-trésorier des Orphelins de la Mer, 5, rue Bayard, Paris.

Conseil des ministres

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.
 A L'ECOLE D'ATHENES
 Le président du Conseil, ministre de l'Instruction publique, a soumis à la signature du président de la République, un décret par lequel M. Fougères, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, est nommé pour six ans directeur de l'Ecole française d'Athènes.
 MOUVEMENT ADMINISTRATIF
 Le ministre de l'Intérieur a fait approuver le mouvement administratif suivant qui a pour point de départ la nomination de deux préfets de première classe, l'un M. Boncourt, préfet de l'Isère, admis à faire valoir ses droits à la retraite, l'autre M. Calmé, préfet de l'Hérault, est nommé directeur des journaux officiels.
 Sont nommés :
 Préfet de l'Isère, M. Ténot, préfet d'Indre-et-Loire.
 Préfet de l'Hérault, M. Ramonet, préfet de Saône-et-Loire.
 Préfet d'Indre-et-Loire, M. Le Bourdon, préfet de la Manche.
 Préfet de Saône-et-Loire, M. Girard, préfet des Hautes-Pyrénées.
 Préfet de la Manche, M. Girard, préfet de la Savoie.
 Préfet de la Savoie, M. Géhérier, préfet de Valenciennes.
 Préfet de Valenciennes, M. Lambert Rochet, préfet de la Vendée, non installé.
 Préfet de la Vendée, M. Tarfil, sous-préfet de Niennes.

Des ruines historiques allaient partir en Amérique

Prades (Pyrénées-Orientales) s'enorgueillit de chapiteaux et de colonnes en marbre rose qui faisaient partie de l'ancienne abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa, des XII^e et XIII^e siècles, et qui, aujourd'hui encastrés dans un jardin public, bien que l'abbaye et que les colonnes et chapiteaux soient en instance de classement comme monument historique, un riche Américain vient de les acheter. A l'heure actuelle, il les fait enterrer pour les transporter en Amérique. Sur les instances de l'inspecteur régional des beaux-arts et de M. Emmanuel Brunser, député, le gouvernement vient d'accorder une subvention à la municipalité de Prades pour l'aider à acquérir les chapiteaux de l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa et pour donner à la ville de Prades le plaisir de réunir son musée qui ne dépassera pas, d'ailleurs, 6 ou 7 000 francs.

Toujours l'invasion allemande

Notre France, dont certains journaux allemands écrivaient, lors de l'incident de Nancy, que les Allemands devraient désormais éviter comme on évite un ruisseau dans la rue », ne cesse pas néanmoins d'être de plus en plus envahie par eux. Le Bien du Peuple de Dijon nous en cite un nouvel exemple, qui mérite d'être médité.
 La Prusse, dit notre confrère, a besoin d'une grande quantité d'aluminium pour la construction des fameux dirigeables, destinés à venir jeter la panique en cas de guerre, dans nos villes fortes et jusqu'à Paris.